

34^e année

Al-watwan

LE PREMIER JOURNAL DES COMORES.

N° 3650 du jeudi 4 Avril 2019
Directeur de la publication : Maoulida Mbae

Double scrutin du 24 mars 2019

Les résultats définitifs communiqués à la communauté internationale

Le secrétaire d'Etat en charge de la Coopération internationale, Djoumoi Said Abdallah, a convié les ambassadeurs, consuls et représentants des organismes internationaux accrédités en Union des Comores pour leur communiquer officiellement les résultats définitifs issus du double scrutin du 24 mars, publiés par la chambre administrative de la Cour suprême statuant en matière électorale et constitutionnelle. «Ces résultats de la Cour suprême viennent confirmer ceux publiés par la Ceni, malgré quelques changements constatés au niveau des pourcentages», a souligné Djoumoi Said Abdallah.

Page 3



Hier après la rencontre

Nation

Réélection d'Azali Assoumani La satisfaction des notables de Bambao



Après la proclamation des résultats officiels des élections anticipées du 24 mars, rendus publics hier, mardi 02 avril, par la Cours suprême, des notables de Bambao se sont réunis à Mbude ya Mboini pour partager leur satisfaction après la réélection d'Azali Assoumani. «Cette région s'est toujours distinguée par son profond attachement au respect des valeurs démocratiques depuis l'indépendance à nos jours », a témoigné le notable Ali Mzé. Cette rencontre a vu la présence du ministre des Finances et du Budget Said Ali Saïd Chayhane, du député Issa Soulé et de certains cadres de la région de Bambao. Insistant sur l'Emergence du pays et ses retombées, le notable a expliqué que celle-ci constitue un nouvel horizon de développement pour le pays et la population.

Lire page 2

Lire également

Région Océan indien
Bientôt des stations
météorologiques

Medias sino-arabes
Des journalistes arabes visitent
l'agence Xinhua

Des représentants des pays membres de la Commission de l'Océan indien (Coi), spécialisés des questions énergétiques se sont réunis fin mars à l'université de La Réunion pour assister à la présentation du projet los-net du laboratoire énergétique, d'électro-ronique et procédés (le Le2p). L'objectif de ce projet est d'accompagner les pays membres à disposer des données météorologiques en vue d'une meilleure gestion des risques liés aux dérèglements du climat dans une zone exposée à presque tous les aléas climatiques.

Page 5

Une délégation de journalistes venant de 15 pays arabes dont les Comores ont rendu visite l'agence de Presse Xinhua à Beijing mardi 2 avril. La visite entre dans le cadre d'un programme «d'échanges de presse» entre la Chine et les pays arabes. Au cours d'un séminaire improvisé, les deux parties ont pris l'engagement de développer des programmes de partenariat entre l'Agence de presse Xinhua et les médias arabes. Xinhua est la quatrième agence de presse en Chine.

Page 5

Qualifications de la Can 2019

Le Cameroun incertain, les Comores confiantes avec le Tas

Le Tribunal arbitral du sport (Tas) a officialisé le 27 mars dernier l'ouverture du recours des Comores contre la Confédération africaine de football (Caf). Cet engagement judiciaire remet en cause la qualification du Cameroun à la Coupe d'Afrique des Nations, Egypte 2019. Le processus judiciaire rend optimisme les responsables de la Fédération de football des Comores (Ffc) quant à l'exclusion des Lions indomptables de la prochaine Can et de l'édition 2021.

Lire la dernière page

Elections anticipées

Des notables de Bambao félicitent le président réélu

Après la proclamation des résultats officiels des élections anticipées du 24 mars, rendus publics hier, mardi 02 avril, par la Cours suprême, des notables de Bambao se sont réunis à Mbude ya Mboini pour partager leur satisfaction après la réélection d'Azali Assoumani. « Cette région s'est toujours distinguée par son profond attachement au respect des valeurs démocratiques depuis l'indépendance à nos jours », a témoigné Ali Mzé. Cette rencontre a vu la présence du ministre des Finances et du Budget Saïd Ali Saïd Chayhane, du député Issa Soulé et de certains cadres de la région de Bambao.



C'est dans une ambiance de fête que des notables des trois sous-régions de Bambao se sont retrouvés dans la matinée d'hier, mercredi à Mbude ya djuu. L'ordre de jour est, selon Mohamed Ben Ali, un des initiateurs de la rencontre, d'annoncer aux représentants des localités et à l'ensemble des habitants de Bambao, leur entière satisfaction après la réélection d'Azali Assoumani et, par la même occasion, remercier les électeurs et électrices de la zone. Les cadres et les notables de

Bambao ont tenu à rappeler à tous les Comoriens que « la région de Bambao reste le symbole de la paix et du développement dans ce pays ». Les orateurs n'ont pas manqué de souligner ce qui est, selon eux, une des spécificités de la région. « Cette région s'est toujours distinguée par son profond attachement au respect des valeurs démocratiques depuis l'indépendance à nos jours », a témoigné le vieux notable Ali Mzé, avant de réitérer l'engagement de toute la région à se rallier avec les défenseurs de la paix et du développement du pays.

« On ne peut pas manquer de collaborer avec le président Azali Assoumani et son équipe car, avec les chantiers mis en place, on voit les signes du redressement du pays. Nous tenons, par cette occasion, à remercier et à féliciter le président réélu. Nous félicitons également les habitants de Bambao car nous avons four-

nis des efforts remarquables pour sa réélection », a déclaré ce notable avant de céder la parole à M'madi Ibrahim. Ce dernier a ajouté qu'« on doit s'unir plus que jamais pour accompagner le chef de l'Etat et son gouvernement ». Insistant sur l'Emergence du pays et ses retombées, le notable a expliqué que celle-ci constitue un

nouvel horizon de développement pour le pays et la population. M'madi Ibrahim conclut en appelant toute la population comorienne et les habitants de Bambao à préserver la paix « car sans cette paix, il ne peut y avoir point de développement ».

Hamidou Ali

Jeunes Leaders pour la Paix

"Le maintien de la paix dans notre pays est un devoir civique"

Le Réseau national des jeunes leaders pour la paix aux Comores (Rnjlp), se lance dans son combat de maintien de la paix et de la concorde des Comoriens. « Nous préservons l'unité, la cohésion et cultivons l'esprit de fraternité. Il convient en ces moments difficiles de se laisser guider par le souci constant de la recherche de la paix. Nous avons le devoir de maintenir la paix, la concorde et la cohésion sociale dans notre pays », a déclaré hier à Al-watwan le président national du Rnjlp, Zamil Ben Ali Saïd.

Le Réseau national des jeunes leaders pour la paix (Rnjlp) s'associe à la dynamique engagée dans le pays visant à consolider la paix dans les îles. Dans un entretien accordé à Al-watwan hier, mercredi, le président du bureau national des jeunes leaders pour la paix, Zamil Ben Ali Saïd, a montré son inquiétude vis-à-vis de ce qui se passe dans le pays. Il a appelé l'opposition et la mouvance à se ressaisir et à penser à la stabilité du pays. « Nous appelons les auto-

rités de deux parties à œuvrer pour le maintien de la paix. Nous appelons également les militants des deux camps au calme et à la retenue. Nous l'avons toujours dit et nous le répétons toujours que maintenir la paix dans notre pays est un devoir civique ».

Le président du Rnjlp a rappelé que « nous supposons que chacun des acteurs politiques comoriens aime vraiment son pays. C'est pour cela que nous les invitons à éviter tout propos d'incitation à la haine qui pourrait nuire à la cohé-



sion sociale et à la fraternité entre Comoriens. Nous avons confiance aussi en l'esprit de tolérance et de pardon des Comoriens ». Zamil Ben Ali Saïd exhorte les deux parties à s'engager et à se rencontrer pour « trouver par la voie du dialogue, un règlement pacifique du différend afin de ne pas mettre en danger la vie de la population. Cela serait un acte de courage, d'humilité et d'amour pour notre pays ». Le président du Rnjlp a, par ailleurs, convié la population à refuser toute sorte de manipulation des leaders politiques. « Refusons systématiquement (ces caricatures) qui ne serviraient qu'à la gloire

des politiciens qui se soucient peu ou même pas de notre véritable avenir. Rejetons également tout acte qui serait de nature à détruire le pays mais surtout à nuire la stabilité de notre jeune nation.

Abstenons-nous de tout acte de déstabilisation et de provocation. Notre civisme et notre amour doivent nous unir dans la paix et la cohésion sociale », a-t-il déclaré.

Le Rnjlp a annoncé que son association se prépare pour entrer dans les localités de trois îles pour sensibiliser la population sur les valeurs de la paix. « Nous avons un projet de sensibilisation de la population au niveau national. Il est de notre devoir en tant qu'Ong qui milite pour la paix et la stabilité dans les îles, de conscientiser nos citoyens sur la situation actuelle. J'invite donc nos partenaires du système des Nations unies dont l'Unfpa et le Pnud... à nous aider à la mise en œuvre de ce projet », a annoncé Zamil Ben Ali Saïd.

Chamsoudine Saïd Mhadji

Rectificatif

Une erreur malencontreuse s'est imprudemment glissée dans un article paru dans notre livraison d'hier relatant les chiffres définitifs rendus publics par la Cour suprême. En fait, nous avons écrit que Mme Mhoudine Sitti Farouata a obtenu «31,31%». La candidate de l'Amp a obtenu 37,31% et non 31,31% comme nous l'avons écrit par erreur. Nos excuses à l'intéressée et à nos lecteurs.

GOLDEN TULIP 
GRANDE COMORE RESORT & SPA

Double scrutin du 24 mars 2019

Le gouvernement communique les résultats définitifs à la communauté internationale

Le secrétaire d'Etat à la coopération internationale a demandé aux ambassadeurs, consuls et représentants des organismes internationaux de communiquer officiellement à leurs gouvernements respectifs et à leurs institutions les résultats définitifs issus des élections du président de la République et des gouverneurs des îles autonomes du 24 mars 2019.

Comme de tradition, le lendemain de la proclamation des résultats définitifs des élections présidentielles et/ou des gouverneurs des îles autonomes, le ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale a communiqué les résultats arrêtés définitifs aux ambassadeurs et représentants des organismes internationaux. Le secrétaire d'Etat en charge de la Coopération internationale a convié les ambassadeurs, consuls et représentants des organismes internationaux accrédités en Union des Comores pour leur communiquer officiellement les résultats définitifs issus du double scrutin du 24 mars, publiés par la chambre adminis-

trative de la Cour suprême statuant en matière électorale et constitutionnelle.

Djoumoi Saïd Abdallah a indiqué à la communauté internationale que suite au double scrutin qui a eu lieu le 24 mars 2019, à travers lequel les Comoriens se sont exprimés pour désigner leur président de la République et les gouverneurs des îles autonomes de Ngazidja, Ndzuani et Mwali, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) avait publié les résultats provisoires le 26 mars dernier.

Ce mardi 2 avril 2019, la section administrative de la Cour suprême vient, à son tour, rendre publics, les résultats définitifs du scrutin conformément à la constitution de l'Union des Comores.



Le secrétaire d'Etat en charge de la Coopération internationale

« Ces résultats de la Cour suprême viennent confirmer ceux publiés par la Ceni, malgré quelques changements constatés au niveau des pourcentages », a-t-il souligné.

Il a également précisé que, par rapport aux résultats définitifs de la Cour suprême, le président-candidat, Azali Assoumani, vient d'être réélu dès le premier tour

avec 59,03% à la tête de l'Union des Comores pour les cinq prochaines années.

Au niveau de l'île de Ndzuani, l'ancien gouverneur Anissi Chamsidine (2011 à 2016) est élu pour un nouveau quinquennat à la tête de l'île dès le premier tour des élections avec plus de 60%.

À Ngazidja, les candidats,

Mouhidine Sitti Farouata et Aboudou Soefo sont désignés pour concourir le deuxième tour prévu le 21 avril prochain. Quant à Mwali, l'actuel gouverneur-candidat, Mohamed Saïd Fazul et le député Saïd Baco Attoumani sont déclarés vainqueurs pour le second tour.

Djoumoi Saïd Abdallah a demandé aux ambassadeurs, consuls et représentants des organismes internationaux de communiquer officiellement ces résultats à leurs pays respectifs et à leurs institutions.

Ce processus électoral suit son cours jusqu'au 21 avril, date à laquelle aura lieu le second tour. Il a informé la communauté internationale de la disponibilité du gouvernement comorien à recevoir toute communication liée au processus électoral de la part des partenaires et pays amis de l'Union des Comores. Une copie des résultats provisoires proclamés par la chambre administrative de la Cour suprême a été remise aux invités.

Ali Abdou

Réélection du président Azali Assoumani

La Chine prête à travailler avec le nouveau gouvernement comorien

La Chine a exprimé sa disponibilité à travailler avec le nouveau gouvernement comorien. C'est ce qu'a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine dans une conférence de presse tenue hier mercredi au cours duquel son pays adresse un message de félicitation au président réélu Azali Assoumani.

Quelques heures après la publication des résultats définitifs par la Cour suprême, confirmant la réélection au premier tour du président Azali Assoumani, la Chine, par le biais du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, adresse les félicitations au chef de l'Etat comorien réélu, rapporte l'agence de presse Chinoise Xinhua. Geng Shuang a déclaré que la Chine et les Comores jouissent d'une amitié traditionnelle et que la partie chinoise attache une grande importance au développement des relations bilatérales.

« La Chine et les Comores entretiennent des relations amicales et traditionnelles. La partie Chinoise attache une grande importance du



Geng Shuang

développement des relations bilatérales, et est prête à travailler main dans la main avec le nouveau gouvernement comorien pour renforcer la coopération amicale entre les deux pays dans divers domaines dans le cadre du forum de la coopération sino-africaine et du forum sino-arabe, afin de pousser leurs relations amicales et coopératives à un niveau plus élevé », a-t-il ajouté.

Pour rappel, les résultats définitifs annoncés mardi par la Cour suprême du pays ont confirmé la réélection d'Azali Assoumani à la présidence du pays avec 59,05% des suffrages exprimés.

M.Mbaé

Port de Mutsamudu

Des passagers arrivés de Madagascar interpellés avant d'être relâchés

Le ministère comorien des Affaires étrangères, par le biais de son Consulat général dans la province de Majunga, avait informé la Direction régionale de l'Agence des ports maritimes et fluviaux (Apmf) de Majunga de sa décision de « procéder à un contrôle des bateaux en provenance de Mahajanga ».

Des passagers du bateau Ile de Mohéli, arrivés au port de Mutsamudu le lundi à l'aube en provenance de Majunga, ont été accueillis à leur descente par des gendarmes, et conduits à la gendarmerie de Mutsamudu.

Ils auraient ensuite, d'après une source fiable, effectué également un passage au camp militaire de Sangani, avant d'être libérés vers l'après-midi, comme l'a confirmé le procureur de la République de Mutsamudu, interrogé à ce sujet. Mohamed Abdallah a expliqué que lesdits passagers ont été « interrogés à titre préliminaire par la brigade de recherche, dans le cadre d'une enquête », sans plus de détails. Interrogé par rapport à un éventuel lien entre cette affaire et la demande de restriction des

départs de bateaux de Madagascar, formulée auprès du gouvernement malgache par l'autorité comorienne, le procureur a répondu qu'il n'en savait rien. Rappelons en effet que le 26 mars dernier, le ministère comorien des Affaires étrangères, par le biais de son Consulat général dans la province de Majunga, avait informé la Direction régionale de l'Agence des ports maritimes et fluviaux (Apmf) de Majunga de sa décision de « procéder à un contrôle des bateaux en provenance de Mahajanga », et qu'à cet effet, il « remerciait la direction de l'Apmf de bien vouloir annuler tous les départs de bateaux voulant se rendre aux Comores, et ce jusqu'à nouvel ordre ». Même s'il dit également ne pas savoir si c'est suite à cette mesure que ces interpellations de pas-

sagers ont été opérées, un cadre de la capitainerie du port de Mutsamudu admet qu'il y avait des choses à clarifier dans ce bateau. « Le bateau est arrivé la nuit, il n'y avait d'ailleurs pas d'électricité au port. L'on a appris qu'il y avait des personnes suspectes à bord. Ou du moins, des gens au comportement suspect », a-t-il souligné avant de poursuivre : « Il y a eu en outre un autre problème : contrairement à chez nous, à Madagascar l'autorisation de départ ne mentionne pas les noms des passagers, mais uniquement ceux des membres d'équipage. Or, au départ une centaine de passagers avaient obtenu leurs tickets pour ce voyage, mais seulement soixante-dix ont fait le voyage. Bien entendu ici les autorités ont voulu savoir où sont donc passés les trente passagers restants, figurant sur la liste. Mais au final l'on s'est rendu compte qu'ils n'avaient pas embarqué, mais par erreur, cela n'avait pas été précisé sur la liste d'embarquement ».

SM



AVIS D'APPEL D'OFFRES

RFQ 2019/001/PNUD/COM-matériel postal

Le bureau du PNUD Comores cherche à acquérir du matériel postal au profit de la SNPSF.

Les entreprises spécialisées dans ce domaine et intéressées par cet appel d'offres sont priées de bien vouloir télécharger les documents de l'appel d'offres à partir des sites du PNUD suivants :

http://procurement-notice.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=54175

Ou

<https://www.ungm.org/Public/Notice/85553>

Les offres doivent être déposées :

Au bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Maison des Nations Unies à Hamramba
B.P 648 - Moroni – Comores
Ou envoyé par courriel à Offres.km@undp.org

Au plus tard le mardi 9 avril 2019 à 12h00

COMMUNIQUE DE PRESSE N°03-19/Com/SONELEC

Moroni, 02.04. 2019.

Fourniture de l'électricité

La Direction Générale de la Société Nationale de l'Électricité des Comores **SONELEC**, s'excuse auprès de sa clientèle et toute la population des **désagréments causés** durant des semaines des délestages annoncés le 05 février dernier.

Depuis deux semaines déjà, les régions éloignées de Moroni, commencent à sentir une amélioration progressive de l'électricité dans la journée que les soirées suite aux efforts déployés par ses équipes techniques à pouvoir remonter la puissance de certains groupes achevés au-delà de ce qu'ils étaient en mesure d'offrir, compte-tenu de leur état de dépassement de ses horaires et de maintenance.

Les centrales de la **SONELEC**, disposent actuellement d'une puissance pouvant procéder à une distribution rotative de l'électricité dans les régions durant la journée et la soirée et elle compte déployer un peu plus, une fois les pièces attendues la semaine prochaine arrivent, pour compléter les révisions prévues à Voidjou.

Conscient de l'impatience des uns et des autres, de voir la lumière revenir dans ses habitudes de notre quotidien, la **SONELEC** invite à sa clientèle de faire bon usage durant les horaires que paraissent la lumière et de venir honorer dès à présent, leurs factures jusqu'à là impayées, pour nous accompagner à garantir la distribution de l'énergie électrique dans l'ensemble du pays de manière pérenne, avant l'arrivée du mois sacré de Ramadan.

Nous rassurons à notre clientèle que l'arrivée le mois dernier, des 07 groupes neufs pour venir renforcer d'avantage notre puissance de production, ne peuvent être opérationnels, que lorsque leurs travaux d'installation, de raccordement et de synchronisation soient effectifs.

Ainsi que, la Direction de la **SONELEC**, vous remercie de votre compréhension et patience.



Le département communication

HURI
comores telecom

4.5G

Leader du marché !

HURI INTENSE

10 000 FC

20 Go

Débit / 8 Mbps

—
20 Go consommés,
débit réduit à 512 Kbps
(Internet en illimité)

—
validité

30 Jours

***126*4#**

15 000 FC

30 Go

Débit / 10 Mbps

—
30 Go consommés,
débit réduit à 512 Kbps
(Internet en illimité)

—
validité

30 Jours

***126*5#**

35 000 FC

75 Go

Débit / 12 Mbps

—
75 Go consommés,
débit réduit à 1 Mbps
(Internet en illimité)

—
validité

30 Jours

***126*6#**

60 000 FC

150 Go

Débit maximum

—
150 Go consommés,
débit réduit à 2 mbps
(Internet en illimité)

—
validité

30 Jours

***126*7#**

Région Océan indien : bientôt des stations météorologiques pour une meilleure gestion des risques climatiques

Les responsables en charge des questions énergétiques souhaitent disposer des données météorologiques dans l'ensemble des îles de l'Océan indien afin de pouvoir engager des programmes de gestion des risques climatiques dans la zone. Une station pilote est déjà installée à l'île de La Réunion. Les données collectées seront partagées en attendant que les pays disposent de leurs propres stations.

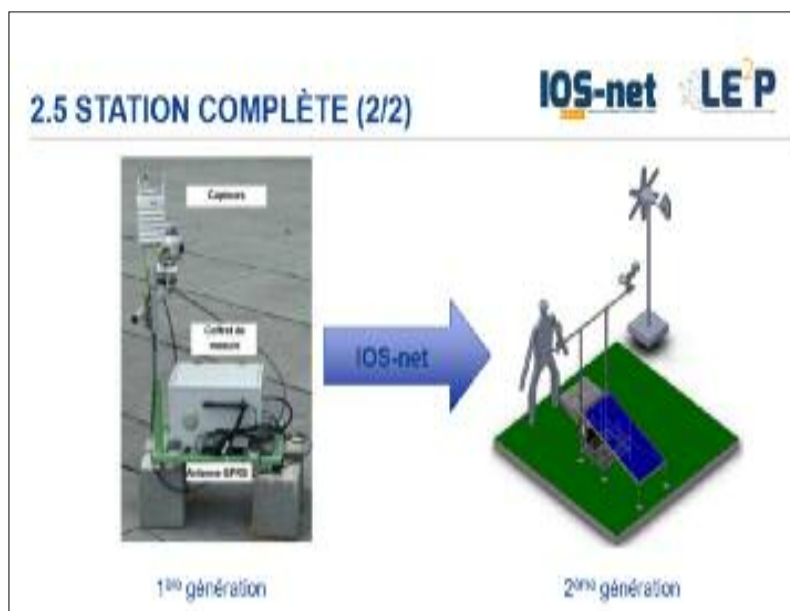
Des représentants des pays membres de la Commission de l'Océan indien (Coi), spécialisés des questions énergétiques se sont réunis fin mars à l'université de La Réunion pour assister à la présentation du projet los-net du laboratoire énergétique, d'électronique et procédés (le Le2p). L'objectif de ce projet est d'accompagner les pays membres à disposer des données météorologiques en vue d'une meilleure gestion des risques liés aux dérèglements du climat dans une zone exposée à presque tous les aléas climatiques.

Deux représentants comoriens y avaient pris part à cette rencontre hautement technique. Les responsables de la région Océan indien sont dans une phase d'expérimentation de leur objectif. Selon

Abdallah Soilihi, stagiaire à la direction générale de l'Energie des mines et de l'eau (Dgeme), les participants ont suivi une présentation de la station pilote déjà installée à l'île de La Réunion. Les acteurs de la région procéderont aux prochaines étapes du projet qui consistent à installer ces stations dans tous les pays membres.

Gisement solaire

«Chaque pays membre disposera de deux stations météorologiques. Les données seront collectées à la station installée à l'université de La Réunion et seront partagées partout. Elles vont permettre de développer les énergies renouvelables en repérant des gisements solaires des pays», a expliqué ce stagiaire de la



Dgeme. A l'en croire, la prochaine étape sera d'identifier les lieux où seront installées les deux stations météorologiques au niveau des îles de Ndzuani et de Ngazidja. Ce projet-pilote entre dans le cadre du nouveau programme de coopération régionale pour la gestion intelligente de l'énergie solaire qui s'inscrit dans l'opération scientifique n°1 de «Gisement solaire» et qui s'étale sur une

durée de trois ans à partir de janvier 2019, et cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion.

L'objectif est de constituer une base de données météorologique régionale, de permettre un accès libre aux données afin de faciliter la collecte des études de climatologie. Ces données seront gracieusement mises à la disposition des acteurs institutionnels et éco-

nomiques des territoires concernés œuvrant dans les domaines de la transition énergétique, du développement durable et de la gestion des risques climatiques. Abdallah Soilihi a ensuite fait savoir que ledit projet prévoit de dynamiser le secteur local et régional d'énergie solaire en développant des activités autour des stations et des données. À l'entendre, ce projet los-net vise également à renforcer les échanges inter-îles et à sensibiliser les populations locales sur les énergies renouvelables tout en s'appuyant sur la valorisation des cultures locales via des séries documentaires. «*Tout ne se limitera sur le secteur de l'énergie parce que le projet pourra favoriser l'émergence de projets annexes, tels que des projets sociaux-éducatifs et d'agriculture durable*», a précisé cet étudiant comorien en physique énergétique à l'université de Toulouse, avant de souligner que «*toutes les données seront synchronisées dans des téléphones portables via une application mobile*».

Nazir Nazi

Médias sino-arabes

Une quinzaine de journalistes arabes visitent l'agence Xinhua à Beijing

Au cours d'un séminaire improvisé en marge de cette visite, les deux parties ont pris l'engagement de développer des programmes de partenariat entre l'Agence de presse Xinhua et les médias arabes afin de consolider les relations amicales qui lient entre la Chine et les pays arabes.

Une délégation de journalistes venant de 15 pays arabes dont les Comores a rendu visite l'agence de Presse Xinhua à Beijing mardi 2 avril. La visite entre dans le cadre d'un programme «d'échanges de presse» entre la Chine et les pays arabes.

Les journalistes arabes et leurs collègues chinois de cette agence ont longuement échangé sur diverses questions concentrées

autour du partenariat entre Xinhua et les médias arabes. Le directeur général de Xinhua Arabic News, Chen Yong, a fait part de son étonnement sur le faible partenariat entre l'agence de presse, la quatrième en Chine, et les médias arabes.

M. Yong a annoncé des travaux engagés par Xinhua pour conforter son positionnement dans l'espace médiatique arabe. Il est question de la création prochaine

d'une rubrique spécialisée sur l'actualité des pays arabes. «*Nous demandons une solidarité entre notre agence et les médias arabes. Nous devons renforcer cette coopération entre les médias et Xinhua*», a-t-il insisté.

«*Pourquoi la presse arabe ne rapporte presque jamais des informations diffusées par Xinhua et pourtant vous rapportez des informations des autres agences comme CNN, BBC, entre autres ?*», a demandé le directeur général de Xinhua Arabic News devant les journalistes arabes présents, précisant que l'agence Xinhua n'a cessé de contribuer à la promotion de l'image des pays.

Au cours d'un séminaire improvisé en marge de cette visite, les deux parties ont pris l'engagement de développer des programmes de partenariat entre l'Agence de presse Xinhua et les médias arabes afin de consolider les relations amicales entre la Chine et les pays arabes.

Ces journalistes travaillent dans les plus grands médias des pays arabes: Oman, Égypte, Yémen, Irak, Jordanie, Koweït, Qatar, Algérie, Djibouti, Comores, Libye, Mauritanie, Soudan, Somalie et Tunisie.

Le programme d'échanges a débuté fin mars pour une période d'un mois et demi. Il vise, d'un côté, à renforcer le partenariat entre les médias arabes et ceux de la Chine et de l'autre, à faire

découvrir les grandes mutations de la Chine aux journalistes des pays arabes. Ces échanges permettront aux uns et aux autres de nouer des relations fraternelles mutuellement profitables.



En néonatal : à quoi servent tous les fils et tuyaux autour de bébé ?

Dans un service de néonatalogie, la multitude d'écrans, de câbles et de tuyaux autour des bébés peut impressionner. Mais à quoi servent précisément toutes ces machines ?

Juste après une naissance prématurée*, ou pour d'autres causes (infectieuses notamment), le bébé peut être placé dans le service de néonatalogie, en réanimation néonatale ou en soins intensifs. Pour les parents qui viennent voir leur petit, les machines et les écrans sont parfois inquiétants. Et ne correspondent pas vraiment à l'idéal du petit cocon du nourrisson. Chacun de ces appareils a des fonctions bien précises :

Le maintien de la température

La couveuse permet le maintien de la température corporelle du petit. Ainsi, il reste protégé contre le risque de déshydratation et de

contamination infectieuse. La température s'adapte en fonction de celle du nourrisson : cette régulation se fait grâce à une sonde thermique posée sur le ventre ou le dos.

Autant que possible, le bébé est mis dans les conditions du ventre de la maman. Sur un écran situé à côté, on peut lire la température de la couveuse et celle enregistrée à la surface de la peau de bébé, ainsi que les taux d'oxygène et d'humidité ;

Pour une meilleure respiration

Un respirateur en forme de cloche transparente est posé au niveau de la tête, sans être directement connecté aux voies aériennes de bébé : ce dernier apporte l'oxygène nécessaire.

Parfois, deux tuyaux très fins sont placés dans les narines pour une oxygénation plus directe.

En cas de persistance de difficultés à respirer, une sonde d'intubation est posée par la bouche pour alimenter les poumons en oxygène ;



Pour aider votre bébé à s'alimenter

Si la tétée est trop éprouvante, une sonde gastrique est posée pour nourrir le petit. Ce tuyau relie la bouche à l'estomac.

Dans le cas où la digestion du lait n'est pas encore possible, l'alimentation se fait dans un premier temps par perfusion intraveineuse (nutrition parentérale) ;

Prodiguer des soins au petit

En cas de besoin, des perfusions permettent l'administration d'antibiotiques ou d'antalgiques. Parfois une lumière bleue est diffusée dans la couveuse. Par photothérapie, cette lumière aide en effet à éliminer l'excès de bilirubine à l'origine de l'ictère (jaunisse) ;

Contrôler les fonctions vitales

Reliées à un cardioscope, des électrodes collées sur la poitrine permettent aux équipes de vérifier la régularité du rythme cardiaque, de la fréquence respiratoire et de la pression artérielle.

Ainsi, les équipes peuvent intervenir dès la moindre anomalie. Un capteur est posé sur la main de bébé pour enregistrer la saturation du sang en oxygène.

A noter : récemment des scientifiques américains de Chicago** (ingénieurs, pédiatres et dermatologues) ont mis au point des capteurs sans câble, tout aussi efficaces pour monitorer les petits. A ce jour, ces dispositifs ont été testés auprès de 90 prématurés.

Moins invasifs, ils sont adaptés pour des séances « de peau à peau avec le petit quand son état de santé le permet. Ce contact permet de réduire les complications pulmonaires, hépatiques et le risque d'infections », atteste le Dr Amy Paller, l'un des médecins impliqué dans cette étude.

Homéopathie : une contre-offensive pour maintenir son remboursement

Alors que sa prise en charge par la Sécu est en jeu, après que l'Académie de médecine s'est prononcée contre, 18 acteurs de l'homéopathie lancent ce mercredi une campagne pour mobiliser les patients.

Patients, levez-vous ! En substance, voilà le message de leur campagne. Alors que l'homéopathie est sur la sellette, 18 acteurs du secteur appellent les consommateurs de petites billes à se mobiliser pour maintenir leur remboursement. Nous le révélons, le coup d'envoi de cette opération qui res-

semble à une dernière chance, est donné ce mercredi.

L'ordonnance du soldat granule ? Un site Internet (MonHomeoMonChoix.fr) avec une pétition en ligne, un numéro gratuit (32 321) pour recueillir des signatures par SMS, des affiches distribuées aux médecins, pharmaciens, sages-femmes... « Et si on respectait le choix des Français », propose l'un de leur slogan. Parmi les 18, les trois fabricants d'homéopathie, sa société savante, ses syndicats et autres organisations professionnelles.

Valérie Poinsot, DG des laboratoires Boiron : « Il faut donner la

parole aux Français ». Mais voilà, la partie adverse, celle des « anti », n'a pas dit son dernier mot.

« Nous ne sommes pas des charlatans »

« Nous ne lâcherons rien. Notre boussole est la défense de la véracité scientifique. Dans l'intérêt des malades, nous gardons le cap,

encouragés par les récentes prises de position des Académies de médecine et de pharmacie », résume Céline Berthié, médecin généraliste, porte-parole du Collectif FakeMed très critique envers l'homéopathie, dont quatre membres ont été reçus par la Haute autorité de la santé (HAS), ce mardi.

Les sages viennent en effet de taper fort sur les granules en se

positionnant contre leur remboursement « tant que la démonstration d'un service médical rendu suffisant n'aura pas été apportée ». « J'estime mes honorables confrères, mais je ne les suis pas du tout », ironise Philippe Besset, tout juste élu président de... la fédération des pharmaciens d'officine !

Le Parisien

«Ma santé 2022»: où est la transformation?

Selon l'Ifrap, le projet de loi Santé ne génère pas de véritable transformation à la hauteur des enjeux. Le think-tank lui attribue une note de 4/10. Chaque semaine, le think-tank libéral publie sur Le Figaro.fr l'évaluation d'une des mesures d'Emmanuel Macron.

Ma santé 2020 est un texte de loi présenté par le gouvernement avec l'ambition de transformer le système de santé français. Si ce texte comporte des mesures qui vont dans le bon sens, dans la réalité, ce texte s'inscrit d'abord en pleine continuité avec les lois précédentes, ne générant en

rien une véritable transformation du modèle à la hauteur des enjeux. En effet, alors que notre système de santé doit faire face à plusieurs chocs (démographique, épidémiologique, thérapeutique et technologique), les mesures portées par le gouvernement sont davantage des ajustements que des transformations profondes.

Les bons points sont les suivants: Modulation du numérus clausus en fonction des besoins des territoires en médecins sur décision conjointe de l'université et de l'agence régionale de santé et remplacement du concours couperet de première année par une orientation-sélection progressive sur une période de 3 à 5 ans. On ne peut en revanche que regretter que ces

besoins ne soient pas également définis par les régions, pourtant en charge de la formation initiale des professionnels de santé. Une fois de plus le clivage entre médecins et non médecins est entretenu, à rebours des besoins des patients et des aspirations des professionnels de santé.

«Création» de 500 hôpitaux de proximité avec pour objectif de faire travailler dans ces petits hôpitaux qui ne pratiqueront ni chirurgie ni obstétrique à la fois des médecins hospitaliers et des médecins libéraux. En gros de petits hôpitaux publics pour des consultations et soins courants qui entreront en concurrence avec les cabinets de groupe et les maisons de santé.

LeFigaro.fr



Malaisie : l'ex-Premier ministre Najib Razak devant la justice pour l'affaire 1MDB

Najib Razak (c), ancien Premier ministre de la Malaisie, arrive à son procès pour détournements de fonds, le 3 avril 2019 à Kuala Lumpur

L'ex-Premier ministre malaisien Najib Razak a plaidé non coupable de toutes les accusations portées contre lui à l'ouverture de son procès mercredi à Kuala Lumpur dans l'affaire du fonds 1MDB, un scandale de détournement de plusieurs milliards de dollars. Ce procès ne devrait être pour l'ex-leader de 65 ans que la première d'une longue série de procédures judiciaires, la justice enquêtant sur le « pillage » du fonds souverain malaisien 1MDB dans plusieurs autres pays, aux Etats-Unis, en Suisse ou en France.

Najib Razak et des complices sont accusés d'avoir utilisé pour des achats fastueux, allant de l'immobilier à des oeuvres d'art en passant par un yacht, l'argent qu'on leur reproche d'avoir détourné du fonds 1MDB, initialement créé pour permettre le développement de l'économie malaisienne.

Ce vaste scandale, qui a éclaboussé jusqu'à la banque américaine Goldman Sachs soupçonnée d'avoir prêté son concours à ces détournements présumés, a largement contribué à la défaite électorale de la coalition emmenée par cet homme politique en mai 2018.

La coalition qui dirigeait la Malaisie depuis six décennies a perdu le pouvoir au profit de Mahathir Mohamad, l'ancien protecteur de Najib Razak, qui a profité de la colère des électeurs face à cette affaire.

Dans les mois qui ont suivi, les enquêtes classées sans suite contre Najib Razak ont été relancées et les accusations de corruption ont commencé à pleuvoir sur l'ex-dirigeant et ses alliés.

A son arrivée au tribunal mercredi, un petit groupe de ses partisans l'attendait. L'ex-dirigeant a prié avec eux pendant quelques minutes puis est entré dans le bâtiment, tandis qu'ils criaient « Longue vie à Najib ! ».

Portant un costume bleu sombre, celui qui a été Premier ministre de Malaisie pendant près d'une décennie paraissait calme et a souri en prenant sa place. Pour retarder le procès, ses avocats ont



tenté un dernier appel qui a été rejeté par le juge.

Il a plaidé non coupable des sept chefs d'accusation à son encontre liés à la corruption et au blanchiment d'argent. Ce premier procès se penche sur le détournement présumé de 42 millions de ringgits (10,3 millions de dollars) de SRC International, une entité du fonds 1MDB.

Il s'agit d'une petite fraction seulement des grosses sommes qui ont disparu du fonds 1MDB. Selon les éléments de plusieurs enquêtes, des centaines millions de dollars

ont atterri sur les comptes de Najib Razak. Mais il a constamment nié toute malversation.

- Le cerveau toujours en fuite - Alors que plusieurs personnalités impliquées dans cette affaire ont été appréhendées et mises en examen par la justice malaisienne, le cerveau présumé du « pillage » du fonds 1MDB, Jho Low, un financier à l'image de playboy, est toujours en fuite. L'actuel Premier ministre de Malaisie, Mahathir Mohamad, qui a fait son retour en politique à 93 ans, s'est engagé à amener devant la justice Najib

Razak, dont il a jadis été le mentor, pour rendre à la Malaisie les fonds volés à 1MDB.

Le département américain de la Justice, qui enquête sur un volet de l'affaire puisqu'une partie des fonds blanchis sont passés par les Etats-Unis, estime que 4,5 milliards de dollars au total ont été détournés du fonds.

La Malaisie poursuit aussi la Goldman Sachs dans cette affaire, estimant que cette banque américaine et certains de ses anciens employés ont participé au détournement de fonds de 1MDB, notamment en organisant une émission obligataire douteuse.

Les autorités malaisiennes ont parallèlement annoncé mercredi qu'elles allaient vendre pour 126 millions de dollars à une société locale un yacht acquis avec des fonds issus de 1MDB et devenu le symbole des dépenses sans limites révélées par le scandale.

«Equanimity», ce navire de 90 mètres de long acheté 250 millions de dollars par Jho Low et qui était doté d'un hélicoptère, d'une piscine et d'un cinéma, avait été saisi à Bali par l'Indonésie et rendu en août à la Malaisie après la chute de Najib Razak.

AFP

La reine Elizabeth II en première ligne dans la bataille du Brexit

La souveraine fait valoir son influence et peut même tenter de jouer un rôle constitutionnel inédit dans la crise qui secoue son pays.

Dans son ouvrage-clé *La Constitution anglaise*, le journaliste du XIXe siècle Walter Bagehot avait défini les trois pouvoirs du monarque : « formuler des avertissements, donner des encouragements et des conseils ». L'expert

des institutions avait ajouté un avertissement : « Un souverain sensé et sage n'en considère aucun autre. »

Pour aller plus loin, lire Brexit : dans la tête d'Elizabeth II

Dans les faits, Elizabeth II, reine de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, chef du Commonwealth et de l'Église anglicane, commandant en chef des armées, ne règne que sur les cygnes, les baleines et les esturgeons croi-

sant dans les eaux territoriales de son royaume. Le souverain incarne la nation sans détenir les leviers du gouvernement.

Le chef de l'État ne joue qu'un rôle de notaire contresignant des décisions prises par d'autres. En l'absence de Constitution écrite, rien ne lui interdit de refuser sa signature à une loi votée par la Chambre des communes, mais l'intéressée ne l'a jamais fait au cours de son règne de soixante-sept ans.

Un déchirement pour la reine !

Ce serait contraire à l'usage établi depuis la Glorieuse Révolution de 1688 et le Bill of Rights, la législation des droits de l'homme qui vit l'avènement de la démocratie parlementaire.

Toutefois, le Brexit pourrait amener la souveraine à se départir de sa stricte neutralité.

En effet, si le Parlement impose au gouvernement une marche à suivre, la Première ministre Theresa May sera autorisée à demander à Elizabeth II de mettre son veto. Si les votes indicatifs du Parlement ont échoué à deux reprises, les députés vont inéluc-

tablement revenir à la charge. Lors de son allocution du 2 avril, Theresa May s'est engagée à respecter le résultat des votes du

Parlement. Mais la Première ministre a aussi laissé entendre que seul un (...)

LePoint.fr

Bouteflika réfugié en France? Le rire nerveux de Sarkozy en 2011

Nicolas Sarkozy n'avait pas plus envisagé le déclenchement du « printemps arabe » en 2010, qu'un éventuel exil d'Abdelaziz Bouteflika en France. Début 2011, alors que le président français venait de reconnaître avoir été pris de cours par les révoltes arabes, la question d'un président algérien réfugié en France avait effectivement provoqué un grand sourire, suivi d'un long silence gêné et d'une réponse embarrassée de Sarkozy comme le montre notre vidéo ci-dessus. « Vous voyez l'exploitation qui pourrait immédiatement être faite de ma réponse dans un grand pays comme l'Algérie », répondait-il avant de relancer, « c'est tout à fait normal que vous vous posiez ces questions, mais moi j'ai une diffé-



rence, c'est que je suis en charge de responsabilités ».

Huit ans plus tard, ce mardi 2 avril, Abdelaziz Bouteflika « a avisé officiellement le Conseil constitutionnel de la fin de son mandat de président de la République » après des semaines de manifestations. Tout vient à point à qui sait attendre.



Qualifications de la Can 2019

Le Cameroun incertain, les Comores confiantes avec le Tas

Le Tribunal arbitral du sport (Tas) a officialisé le 27 mars dernier l'ouverture du recours des Comores contre la Confédération africaine de football (Caf). Cet engagement judiciaire remet en cause la qualification du Cameroun à la Coupe d'Afrique des Nations, Egypte 2019. Le processus judiciaire rend optimisme les responsables de la Fédération de football des Comores (Ffc) quant à l'exclusion des Lions indomptables de la prochaine Can et de l'édition 2021.

Le procès du Tas opposant la Ffc à la Caf prend une autre tournure malgré l'assurance du président de la Caf, Ahmad. Le Malgache a rassuré les Camerounais de leur participation à la prochaine et trente-deuxième Can, en Egypte. «Les Comores sont quatrièmes de leur groupe. Ils peuvent continuer avec leur Tas. Le Cameroun a démontré qu'il mérite de participer à la Coupe d'Afrique des Nations en s'imposant sur la pelouse», dira-t-il comme pour étouffer l'affaire. Mais les dernières déclarations du patron de la Caf ont été prises avec des pincettes par celui de la Ffc, Saïd Ali Saïd Athouman. «Le président Ahmad se trompe totalement.

Ses arguments sont sans fondement. Il parle de glissement et de report de date alors que ce ne sont pas des notions qui existent dans les règlements de la Can. L'édition 2019 a été retiré au Cameroun depuis le 30 novembre à Accra au Ghana, lors d'une session du comité exécutif de la Caf», a rappelé le président de la Ffc.

«Nous irons jusqu'au bout»

Toutefois, il soutient que «c'est le Tas qui va nous trancher. On peut faire autant des palabres que l'ont veut, mais on ne répare pas une injustice en commentant une autre». «Les Comores ne doivent être lésées parce que le Cameroun



Saïd Ali Saïd Athouman, président de la Ffc

n'a pas pu gérer l'organisation d'une Can à 24 équipes qu'il s'est vu imposer l'organisation. Quant à notre recours, il ne favorisera pas le Malawi. Nous sommes les troisièmes du notre groupe, car le match de la dernière journée ne devait jamais avoir lieu», devait-il préciser. Dans le même sens, l'ancien responsable de la communication de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot), Abdouraman Hamadou Babba, a dénoncé l'in-

tention d'Ahmad. «Le président de la Caf a fait des déclarations erronées de bout en bout. Il communique à l'endroit de la population camerounaise pour rassurer certaines personnes ou pour endormir l'opinion. J'ai l'impression que sa communication vise à nous endormir». Abdouraman Hamadou Babba, qui n'est autre que le président du club Etoile filante de Garoua, a ajouté que «si les Comores poursuivent la procédure,

le Cameroun sera un mauvais perdant. Il ne faut pas oublier que la fédération comorienne, qui avait d'abord protesté et demandé l'exclusion du Cameroun a changé de stratégie, avec le Tas».

Dans un courriel du Tas adressé à la Ffc et à la Caf le 27 mars concernant le dossier Tas 2019/A/6132 de la Fédération de football des Comores vs Confédération africaine de football, on peut lire ceci : «Après réception des paiements par l'appelante de ses parts des avances de frais. Au vu de ce qui précède, conformément à l'article R55 alinéa 1 du Code de l'arbitrage en matière du sport (le «Code»), l'intimée est invitée à déposer au Greffe du Tas, dans un délai de vingt jours dès réception de la présente correspondance par courrier, une réponse comprenant les éléments suivants (Lire Al-watwan du mardi dernier)». La Caf semble ne pas s'inclure dans le processus. Malgré le dossier établi par le cabinet d'avocat Archipel, pour le compte de la Ffc. Wait and see...

Elie-Dine Djouma

16e de finale de la coupe régionale des Comores
Fc Pouzzolane s'impose face à Apache Club

C'est la grosse surprise de cette première journée des seizièmes de finale de la coupe régionale des Comores. Apache Club de Mitsamahuli (D1) a été défait, deux buts à un, par le Fc Pouzzolane de Mbashile (D3). Quatrième du championnat de D1, Jacm de Mitsudje est étrillé, trois buts à zéro, par Etoile polaire de Nyumamilima (D2). Elan Club a cartonné face à l'Us Mbeni. Une victoire sans appel cinq buts à zéro. La suite de cette coupe des Comores, au niveau de Ngazidja, ce jeudi 4 avril.

La première journée des 16e de finale de la coupe régionale des Comores s'est déroulée, mardi 2 avril, avec son lot de surprises. La première vient du Fc Pouzzolane de Mbashile. La formation de troisième division est venue à bout, deux buts à un, d'Apache Club de Mitsamahuli. A Nyumamilima,

Jacm de Mitsudje, actuel quatrième du championnat de D1, a été étrillé, trois buts à rien, par Etoile polaire, pensionnaire de la D2. L'Us Zilimadjuu (D1), menée au score au stade de Moroni dès la cinquième minute par Jupiter Club de Moroni Magudjuu (D3), est revenue au score pour finalement s'imposer deux buts à un.

Finaliste malheureux de la dernière édition de la coupe régional des Comores, Ajesco n'ira pas cette année au-delà des seizièmes de finale. Les Jaunes de Nyumadzaha ya Bambao, promu en D2 cette saison, ont tenu le bon bout durant les quatre-vingt-dix minutes face à Aventure club de Wela ya Mitsamihuli (1-1) avant de céder dans l'épreuve des tirs aux buts (2-4 tab).

L'Us Mbeni sombre à Mitsudje

Entre équipes de première division, dure journée pour l'Us Mbeni, défaite cinq buts à zéro, par Elan Club de Mitsudje. Deux doublés signés Sedali et Adjilane et un but de Katongo, ont fini de plonger complètement dans le doute les Jaunes-et-noirs du Nord-est de l'île, déjà en situation délicate en championnat. Le leader surprise de la phase aller, Fc Male, a été tenu en échec par les Abeilles de Mbudadjuu – sixièmes au classement –, à l'issue de la séance des tirs aux buts (3-4 tab). Le

score était de un but partout au terme du temps réglementaire. La logique a été respectée entre Ngaya Club et Enfants des Comores. Les Mdéens, deuxièmes, se sont imposé trois buts à deux face aux Vuvuniens, neuvièmes. Le match devant opposer Ekos de Kwambani ya Washili (D2) à Volcan Club de Moroni (D1) à été reporté.

La coupe des Comores, au niveau de Ngazidja, se poursuit aujourd'hui, jeudi 4 avril.

Dsd

Résultats du mardi 2 avril 2019

Ajesco 1-1 Aventure Club (2-4 tab)
Etoile Polaire 3-0 Jacm
Fc Male 1-1 Les Abeilles (3-4 tab)
Jupiter Club 1-2 Us Zilimadjuu
Enfants des Comores 2-3 Ngaya Club
Ekos Vs Volcan Club (reporté)
Elan Club 5-0 Us Mbeni
Fc Pouzzolane 2-1 Apache Club

Matches du jeudi 4 avril 2019

Etoile du Sud vs Uranus
Fc Shuani vs Twamaya
Enfants du Nord vs Angelus
Sud 1 vs Cadre du Nord
Etoile des Comores vs Amicale
Fc Hantsindzi vs (Club de D2)
Sud 2 vs Rapide Club
Nord-Est vs Centre-Est



Directeur de la publication

Maoulida Mbaé

Directeur général adjoint

Mmadi Moindjié

Rédacteur en chef

Nassila Ben Ali

Secrétaire de rédaction

Abdillah Saandi Kamba

Rédaction: Hassane Moindjié, Mohamed Soilihi Ahmed, Ahmed Ali Amir, Abdallah Mzembaba, Ali Abdou, Abouhariat Saïd Abdallah, Nazir Nazi, Mariata Moussa, Dayar Salim Darkaoui, Elie-Dine Djouma, Abdou Moustoifa, Mohamed Youssef, Abdallah Saïd Ali, Sardou Moussa (Anjouan), M.N.Riziki (Mohéli).

Service-Photo: Ibrahim Youssef, Chaarane Mohamed, Salim M.

Réalisation : Hadidja Mzé et Abdallah Iliassa (Faïssoil).

Directeur administratif et financier: Mohamed Taoufik Thabit.

Comptabilité : Aminata Mohamed.

Publicité : Mariata Ahamada.

Site web: Halima Ismael

Service Archives Mohamed Soulé (Dada)

www.alwatwan.net
B.P 984 Moroni
Tel : (+269) 7734448/ 7733340